

Résumé en français

Du point de vue économique, l'âge de procréer est l'étape de décisions cruciales pour les ménages, avec des effets immédiats ainsi que de moyen et long terme, et avec des conséquences à l'échelle micro et macro. Voilà pourquoi les économistes examinent les choix de l'emploi et de la fécondité et leurs déterminants, et c'est aussi la raison d'être de cette thèse. Située dans le contexte politique et socio-économique de la République tchèque lors de sa transformation systémique post-1989, elle pose la question Comment, quand et pourquoi les mères combinent les responsabilités parentales avec la participation au marché du travail. J'évalue l'impact des réformes de politique familiale sur leur niveau d'emploi, et j'interroge les normes culturelles associées. L'ancrage géographique permet une analyse précise dans un cadre institutionnel bien connu, mais bien sûr, sa pertinence augmente si les leçons apprises peuvent se révéler utiles au-delà des frontières du pays. Grâce à leur histoire commune et à une certaine proximité culturelle, politique et économique, je considère que mon étude peut être pertinente notamment en ce qui concerne les autres pays du groupe de Visegrad (Slovaquie, Pologne et Hongrie). Au-delà de la région d'Europe centrale et orientale, les études économiques comme la mienne et les évaluations de politiques publiques sont utiles en ce qu'elles comblent les lacunes dans les connaissances sur l'Union européenne élargie.

En effet, l'emploi des femmes en général et l'emploi maternel en particulier sont des problématiques fort présentes sur les scènes politiques et académique européennes, mais beaucoup moins en République tchèque. Ma recherche doctorale a commencé par un travail de terrain effectué au cours de l'hiver 2012, que j'ai consacré à un examen approfondi des documents de politique locale et à des entrevues avec des chercheurs et des acteurs politiques de l'Université de l'économie, de l'Institut de sociologie de l'Académie des Sciences, de l'association Gender studies, de l'Institut de recherche du travail et des affaires sociales et du ministère du travail et des affaires sociales. Cela m'a donné un aperçu du contexte local et de la réalité institutionnelle de la question de l'emploi maternel et conciliation travail-famille, et m'a permis de cadrer mes recherches et de les fonder sur des perspectives nouvelles et pertinentes par rapport à la littérature existante. Ce que je pouvais établir directement, était la rareté de la littérature économique sur l'emploi des mères, et la non-existence de l'évaluation de l'impact des politiques familiales - en dépit de programmes longs et coûteux de congés et d'allocations, et de deux réformes de grande envergure avec un caractère quasi-expérimentale. En parallèle, ce qui me frappait, était l'atmosphère normative remplaçant le relatif silence du

discours scientifique¹. Voilà comment mon projet de recherche a acquis sa structure : deux expériences naturelles à exploiter grâce aux données de l'Enquête Emploi, et une étude des normes culturelles à effectuer sur des données d'enquêtes européennes sur les valeurs sociales. Les sections suivantes vont présenter succinctement la littérature existante, présenter le contexte économique et politique de la République tchèque en transition, et décrire mes analyses et leurs résultats.

1) Conciliation travail/famille : Etat de l'art

La littérature économique et interdisciplinaire qui a encadré et alimenté ma recherche (politique sociale, sociologie, démographie), peut être classée en trois catégories : premièrement, la littérature économique sur les décisions des ménages en termes d'emploi et de fécondité et, plus précisément, la littérature axée sur les changements législatifs de congé parental et l'évaluation de leur impact sur l'offre de travail des parents et la fécondité. Les travaux influents étudient pour la plupart les pays d'Europe occidentale, ou plus largement les vieux pays de l'OCDE. Le deuxième ensemble de littérature emprunte à d'autres sciences sociales, et interroge les normes de genre (nous pouvons les appeler préférences, identités, croyances, valeurs, cultures ...) et leur effet sur les comportements économiques. Ces différentes représentations des rôles sociaux féminins et masculins sous-tendent non seulement les comportements individuels, mais aussi les orientations des politiques familiales - ce qui conduit les sciences sociales comparatives à établir des typologies d'État Social par rapport à la (implicite ou explicite) convergence ou divergence des rôles de genres promu par les politiques familiales. Enfin, je m'appuie sur la littérature portant spécifiquement sur la région d'Europe centrale et orientale. Compte tenu du passé socialiste, à savoir 40 ans d'économie planifiée sans chômage et avec politique sociale interventionniste et paternaliste, je m'appuie sur les notions et approches développées dans cette littérature, pour assurer la cohérence et la pertinence à mes interprétations.

¹ Ce silence est surtout présent dans la littérature économique : la sociologie et la démographie étudient activement la politique familiale, surtout en rapport avec les services publics de garde d'enfants.

1.1 Littérature économique de la conciliation travail/famille

Il est établi depuis longtemps que la participation des femmes au marché du travail doit être modélisée en tenant compte de la division intra-ménage des tâches (Becker, 1985). En effet, dans toutes les sociétés, la production domestique repose plus lourdement sur les femmes, et elles font donc face à plus de conflits dans la répartition du temps et de l'effort et subissent les conséquences sur leurs carrières, salaires et retraites (Browning, 1992). Le soin aux enfants est la principale source d'augmentation de la pression sur la production domestique, et les études empiriques montrent que même dans les couples les plus indifférenciés, les femmes adoptent en priorité ce rôle lorsque les enfants arrivent (Dribe et Stanfors, 2009). En conséquence, la fécondité est lourde de conséquences sur l'offre de travail des mères au niveau individuel (Angrist et Evans, 1998). Cependant, les pays développés ont vu émerger des politiques familiales visant à réduire le coût des enfants et à accompagner les transitions entre la maternité et l'emploi. Au niveau macro, la fertilité et l'emploi ne sont plus en concurrence (Ahn et Mira, 2002) et des régimes adaptés de politique familiale sont reconnus comme des outils efficaces dans la promotion conjointe de la fécondité et de l'emploi des femmes. Dans cette section, je vais passer en revue quelques-uns des travaux qui confirment ces résultats, par des comparaisons internationales et des études de cas.

Dans une étude portant sur 16 pays européens au cours des années 1970 et 1980, Ruhm (1998) a exploité les changements de législation pour estimer l'effet des congés parentaux sur la participation au marché du travail, avec une méthode de différence-de-différences et de triple différence. Il montre que les régimes de congé parental affectent positivement l'emploi des femmes, car la protection de l'emploi, même de courte durée (moins de 3 mois), augmente la continuité de l'emploi des femmes. Il convient de noter que l'échantillon est composé de pays occidentaux avec une durée moyenne de congés payés de 22,6 semaines (6 mois) en 1998, très loin des 2 ans - plus tard même 3 et 4 ans - en République tchèque. Les résultats indiquent que, bien que les congés aient un effet positif sur l'emploi, des durées de plus de 6 mois pourraient entraver la progression des salaires et de diminuer le salaire relatif par rapport aux hommes. A ces commentaires fondateurs, de nombreuses études ultérieures ont rajouté plus de précisions. Thévenon et Solaz (2013) précisent que la relation positive entre le congé parental et l'emploi des femmes est valable pour les pays ayant une durée de congé jusqu'à 2 ans. Après ce seuil, les taux d'emploi et les heures travaillées sont affectées négativement. Thévenon (2013) souligne également l'importance des interactions entre les politiques familiales. Des complémentarités institutionnelles affectent le résultat d'une manière qui ne se réduit pas à « la

somme des effets marginaux des changements pris isolément » (p.31). Il note que l'efficacité des services de garde d'enfants à l'égard de l'emploi des femmes est plus forte dans les pays où le régime de congé parental est généreux et la protection de l'emploi est élevé.

Des études de cas à travers les pays de l'OCDE ont confirmé le rôle central joué par les dispositifs de congés et de garde des parents, ces deux étant l'objet principal de la littérature d'évaluation des réformes de politique familiale. Dans la continuité de l'approche de Ruhm, les chercheurs ont mis l'accent sur les changements de législation et se sont tournés vers des designs quasi-expérimentaux comme le rapprochement le plus crédible des distributions aléatoires, ce qui leur a permis d'appliquer les techniques rigoureuses d'évaluation d'impact (variables instrumentales, différence-de-différences, régression sur discontinuité, matching et propensity score). Ces approches d'inférence causale sont devenues prolifiques dans la recherche microéconomique dans les années 1990, après la célèbre stratégie d'identification par variable instrumentale d'Angrist dans son étude de l'effet de la guerre de Vietnam sur les revenus (1990), l'étude de Card et Krueger sur la qualité des écoles (1992), l'utilisation de la régression sur discontinuité par Angrist et Lavy pour estimer l'effet de la taille des classes sur la réussite des élèves (1997), ou encore l'application par Duflo à la construction d'écoles et leurs effets sur la situation des individus sur le marché du travail dans un pays en développement (2000). En ce qui concerne la politique familiales et les comportements d'emploi et de fertilité, les études sont abondantes aujourd'hui. Cependant, dû à l'extrême variété dans les dispositifs de congés et dans les réformes, il est impossible de tirer une leçon générale sur leurs effets. Considérons ici les études qui se rapportent à des régimes relativement longs, comme ceux que nous observons dans les PECO. En France, Piketty (2005) analyse l'impact d'une extension d'éligibilité au congé parental d'une durée de 2 ans sur la fécondité et de l'emploi des mères, tandis que Moschion (2010) analyse son impact sur l'interaction entre la fécondité et l'offre de travail. Ils concluent tous les deux que l'extension du congé a un impact négatif sur les résultats sur la participation au marché du travail des mères éligibles. Une distinction très utile entre les incitations fournies par la protection de l'emploi et l'allocation monétaire est introduite par Lalive et Zweimuller (2009) et Schonberg et Ludsteck (2014). En effet, dans le système tchèque, les réformes ont prolongé le paiement de l'allocation au-delà de la protection de l'emploi, et je confirme leurs conclusions que cet écart a un effet négatif sur l'emploi des mères.

1.2 Les normes de genre et les régimes d'Etat Social

Un autre type de littérature exploité dans cette thèse porte sur les attitudes à l'égard des femmes et du travail, aux niveaux individuel et étatique. Tout d'abord, il a été établi que ces attitudes influent sur les résultats économiques (Alesina et Giuliano, 2010), que nous les incluons parmi les préférences individuelles sous le titre de culture (Fernandez, 2007), normes (Bertrand et al. 2016), valeurs (Alesina et al. 2015), mentalité (Senik, 2014) ou identité (Akerlof et Kranton, 2000). Toutes ces études, parmi beaucoup d'autres, confirment la pertinence des croyances de chacun sur son rôle adéquat au sein de la famille vis-à-vis de son comportement à l'intérieur et à l'extérieur du ménage. Cela semble très intuitif, car les individus cherchent à conformer leurs actions à l'idée qu'ils se font de ces actions, afin de ne pas subir de conséquences négatives de la dissonance cognitive (Akerlof et Dickens, 1982). En termes plus simples, les attitudes de genre sont importantes pour les stratégies de conciliation travail-famille des ménages, et sous l'hypothèse que les attitudes diffèrent entre populations / pays, des politiques similaires sont susceptibles de produire des résultats différents. Fortin (2005) compare l'importance des « opinions égalitaires » dans les pays de l'OCDE et montre que les attitudes conservatrices sur la division sexuelle du travail, c'est-à-dire les hommes en emploi et les femmes au foyer, corrélaient de manière significative et négative avec les niveaux d'emploi des femmes - bien que, comme nous le verrons, les PECO sont des valeurs aberrantes frappantes en combinant les attitudes conservatrices et des taux élevés d'emploi des femmes. L'explication de ce phénomène sera mise en évidence dans la section suivante.

La recherche en politique sociale comparative a groupé les pays en fonction de ces attitudes genrées dans les politiques et sur le marché du travail, dans la continuité du travail fondateur sur les régimes État-Providence par Esping-Andersen (1999). Lewis (1992), Gauthier (1996) et Sainsbury (1999) adoptent une optique similaire, mais ajoutent explicitement la dimension de genre, absente des travaux d'Esping-Andersen. Ces auteurs passent en revue les régimes de l'État providence (libéral, corporatistes et sociaux-démocrates) en nommant leurs hypothèses genrées implicites sur la production rémunérée et non rémunérée, et concluent qu'il existe principalement deux pôles: les femmes considérées comme producteurs domestiques et implicitement dépendants du revenu du partenaire (modèle de monsieur gagne-pain) ou la provision de services de garde et d'autres dispositifs permettant aux femmes de s'insérer sur le marché du travail (modèle à double revenu). Quelles leçons pouvons-nous tirer vis-à-vis de la conciliation travail-famille et de l'emploi maternel en République tchèque ? Aucun directement, comme ces typologies fondatrices n'incluent pas les PECO. Ces pays restent le

terrain d'étude de chercheurs locaux et/ou spécialisés dans cette région, qui étendent ces typologies et appliquent ces analyses aux pays post-communistes, comme nous le verrons dans la dernière sous-section sur la littérature régionale.

1.3 Littérature sur l'Europe centrale et orientale

Si nous suivons la même structure de revue de littérature que jusque-là (littérature économique sur l'évaluation des politiques, puis contributions plus larges en sociologie et politique sociale), nous noterons que la première à être assez rare, et la seconde relativement abondante. En termes d'évaluation de l'impact de la politique familiale, les études les plus proches sont des évaluations hongroises de politique de garde d'enfants (Lovasz et Szabo-Morvai, 2015) et de congé parental (Balint et Kollo, 2008). Lovasz et Szabo-Morvai estiment l'effet de la disponibilité des services de garde sur l'activité de la mère, dans un cadre proche de régression sur discontinuité, et soulignent l'importance des normes culturelles de l'âge de la transition de l'enfant du soin maternel à la garde collective : les « préférences de séparation ». Balint et Kollo, dans une étude plus ancienne, soulignent le manque d'évaluations des politiques familiales en dépit de leurs échelles et de leurs coûts, et le commentaire reste pertinent encore aujourd'hui. Dans une étude appliquée à la Russie soviétique, Malkova (2014) estime l'effet du congé parental sur la fertilité, et montre un effet positif à long terme - alors que la littérature en général seulement rapporte des résultats à court terme.

Dans une perspective comparative, Matysiak (2011) étudie les tensions travail-famille dans les PECO en transition économique et politique, et rapproche les niveaux de fécondité avec les niveaux de conflit travail-famille. Elle fait valoir que l'augmentation substantielle des conflits travail-famille après la transition de 1989 est un facteur explicatif de la baisse spectaculaire de la fécondité, et que les politiques de conciliation diverses qui ont suivi expliquent les différentes tendances de fécondité qui ont apparues. Elle insiste également que plus d'études de cas à l'échelle des pays sont nécessaires pour mettre en évidence les interactions entre les politiques, l'emploi et la fécondité dans ces pays. Quant aux rôles sociaux de genre, Fortin (2005), dans son étude comparative entre les pays de l'OCDE, classe les PECO en transition comme les pays qui « combinent l'ancienne idéologie communiste de l'égalité de genre avec les valeurs traditionnelles et orthodoxes de la famille » (p.422). Gauthier, Emery et Bartova (2016) étudient les mères au foyer et le contrôle social perçu, et concluent que les attitudes traditionnelles sont un obstacle au retour à l'emploi. Scharle (2015) analyse trois pays d'Europe

centrale (République tchèque, Hongrie et Pologne), compare les attitudes genrées dans les médias et le discours politique et conclut que les attitudes conservatrices sont dominantes, et seuls des changements très récents vers une plus grande participation des pères dans les soins aux enfants ont vu le jour en République tchèque et en Pologne. Enfin, d'un point de vue plus conceptuel, Saxonberg (2013) met en évidence les limites de la typologie, largement utilisée pour les politiques familiales post-transition, en termes de familisation / défamilisation. En effet, de nombreux chercheurs ont utilisé cette typologie et ont décrit la politique familiale post-transitionnelle comme refamilisante (Haskova Uhde 2009, Saxonberg Sirovatka 2009, Sobotka 2016, Stastna et al. 2016). Cela permet de mettre en évidence la tendance au déplacement de la responsabilité de garde d'enfants depuis la collectivité vers les ménages par, entre autres, le prolongement de congés parentaux universels et la fermeture des crèches (massivement) et d'écoles maternelles (à un rythme plus faible). Cependant, comme Saxonberg souligne, cette typologie manque de profondeur explicative car elle ignore la répartition des rôles entre les hommes et les femmes. Une politique qui introduit un congé non partageable pour les pères, est-elle familialiste ? Oui, dans le sens où elle favorise la prise en charge parentale, par opposition à une garde collective. Mais elle suit aussi une orientation défamilisante des politiques d'égalité des sexes, en ce qu'elle favorise l'emploi maternel en encourageant des substituts au soin maternel. Par conséquent, l'interprétation communément admise comme familialiste synonyme de conservateur et défamilisant synonyme de progressive, ne tient pas. Saxonberg offre une dichotomie alternative, avec les politiques qui promeuvent la division genrée des tâches, en opposition aux politiques de « défont » la division genrée en cherchant à modérer la spécialisation des rôles. Ainsi, il isole mieux l'enjeu de division/convergence des rôles sociaux de genre. Cette typologie est pertinente pour des comparaisons à l'échelle mondiale, mais elle est particulièrement utile pour l'étude de la République tchèque, où les rôles de genre ont subi des changements importants, comme nous le verrons dans le chapitre 3.

Quant à la littérature spécifiquement axée sur la République tchèque, l'accent est mis sur l'écart salarial en économie (Mysikova 2012, Jurajda 2003, Vecernik, 1986), sur la garde des enfants et les trajectoires de carrière des femmes en sociologie (Haskova 2007 et 2011, Kucharova 2006 et 2009, Krizkova et al., 2011) et sur la fécondité en démographie (Sobotka et al. 2008, Sobotka 2015). Bien que Mysikova (2011) souligne que les PECO ont une tradition beaucoup plus courte en termes de recherche sur le marché du travail et le genre, il y a aujourd'hui clairement une intégration des questions de genre dans l'analyse de l'ensemble de

ces trois sciences sociales. En ce qui concerne la politique familiale, Haskova et Uhde (2009) mène une analyse historique approfondie sur le siècle précédent, et Stastna et al. (2016) analysent les modèles de fécondité tchèques et slovaques et leurs relations avec les réformes de politique familiale. Étant donné qu'ils considèrent les deux réformes qui font l'objet de cette thèse et qu'ils évaluent leur effet sur les taux de secondes naissances, leur analyse est très pertinente ici et complémentaire à ma propre étude de l'impact de ces réformes sur l'emploi maternel. Ils concluent que l'extension des allocations parentales en 1995 a conduit à une augmentation des intervalles entre les naissances, et depuis l'introduction de congés plus courts en 2008, nous avons observé une stabilisation durable de l'intervalle de naissance du deuxième enfant. Étant donné que ces réformes n'ont pas encore présentées dans ce résumé, l'objet de la section suivante est de familiariser le lecteur avec les politiques familiales tchèques ainsi que le contexte social, économique et politique dans lequel elles ont été mises en vigueur.

2) Contexte institutionnel

Après l'examen de la littérature axée sur les PECO et la République tchèque, la prochaine étape est de décrire le contexte institutionnel local comme une condition sine qua non pour comprendre les comportements de conciliation travail/famille des ménages. La forme actuelle de la politique familiale avec ses traits à la fois universalistes, conservatrices et libérales semble inintelligible si nous ne mettons pas en évidence la superposition successive des réformes, émanant de structures économiques radicalement différentes avant et après la transition. Je vais présenter le contexte socio-économique, ainsi que la politique sociale et familiale, en trois périodes : avant 1989, après 1989, et lors de l'intégration sociale européenne.

2.1 Economie centralement planifiée et son héritage

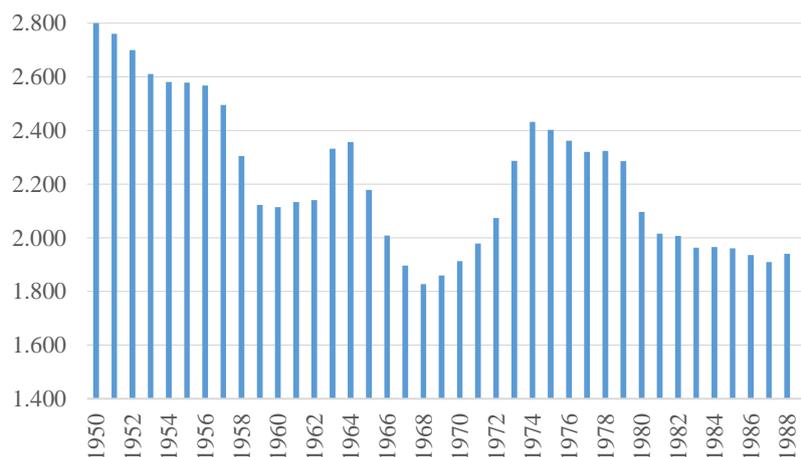
La période de l'économie planifiée et du pouvoir politique centralisé a commencé peu après la 2nde guerre mondiale. Les forces productives ont été organisées sur le modèle et les instructions de l'URSS, de même pour les politiques sociales. A cette époque, la Tchécoslovaquie avait des similitudes avec d'autres pays d'Europe centrale, comme la Pologne

et la Hongrie². Dans le bloc de l'Est, l'économie planifiée a conduit à une gestion spécifique de la population active, marquée par un fort dirigisme. L'emploi obligatoire ne concernait pas les femmes mariées, mais les prestations sociales et familiales étaient conditionnées par l'emploi, et le modèle du double revenu était prépondérant parmi les ménages tchèques. L'emploi féminin à temps plein est également dû à un développement économique extensif dans les années 1950, tiré par l'industrie lourde. Cette production a été très coûteuse en termes de main-d'œuvre et la croissance économique a été basée sur une utilisation croissante de la population active (Kornai, 1992). Le résultat de ce système productif lourd et inefficace était une permanente pénurie de main-d'œuvre, et donc des taux d'emploi des femmes élevés. L'emploi des femmes était entouré par la rhétorique politique d'émancipation, qui faisait partie de l'idéologie communiste. Cependant, l'émancipation ne concernait que la promotion de l'emploi, et le discours n'était pas appliqué à la division des tâches entre les hommes et les femmes au sein du ménage. La production domestique était considérée comme une tâche féminine, que l'État aidait à soulager en concevant des cuisines communes, des laveries, des crèches - même des crèches où on accueillait les enfants sur la semaine de travail entière dans les années 1950 (Haskova, 2010). À cet égard, l'émancipation a été menée par un État interventionniste paternaliste dans le sens où il cherchait à exercer un contrôle sur les individus à l'intérieur du ménage (Gal et Kligman, 2000). Ce serait une interprétation erronée que de l'associer à une prévalence plus faible des attitudes traditionnelles vis-à-vis du rôle des femmes. L'égalité des sexes dans son acception féministe était considérée comme une pseudo-science « bourgeoise » et le terme féminisme a même été exclus d'usage dans l'espace public (Siklova, 1997, p.266.). Il convient également de noter que les femmes occupent souvent des emplois de second rang, et le ratio des salaires femmes-hommes était assez élevé et stable tout au long de la période : 65,8% en 1960, 68,4% en 1979 (Vecernik, 1987). Cela étant dit, l'accent politique sur la participation des femmes aux efforts de production a conduit à une augmentation sans équivoque de l'emploi féminin. L'emploi à temps plein des femmes s'est répandu parmi les femmes tchécoslovaques à travers l'âge actif : en 1955 les femmes comptaient pour 42% de la population active (Haskova, 2007). L'emploi des femmes à large échelle, ainsi que l'accès aux contraceptifs et à l'avortement, ont induit une baisse de la fécondité, qui est devenue alarmante dans les années 1960 et a marqué le début d'une politique familiale nataliste. Le taux de

² Après la révolution, l'ex-Tchécoslovaquie composée de la République tchèque et de la République slovaque ont formé avec la Pologne et la Hongrie ce qui est maintenant appelé le "Quatre de Visegrad". Leur passé commun en fait un groupe cohérent pour toutes sortes d'études en sciences sociales, pour les études directement axées sur la réconciliation travail-famille voir Scharle (2007).

fécondité a enregistré une baisse significative entre 1950 et 1970 (2,8 à 1,9). Il est descendu aux alentours du seuil de renouvellement des générations à 1959, et en dessous de ce niveau en 1966.

Figure 1 Total Fertility Rate 1950-1989



Source : CZSO, 2016

Préoccupés par ce déclin, les pouvoirs publics ont commencé à mettre en place une politique sociale et familiale progressivement de plus en plus généreuse. Bien que cette évolution concerne une large gamme d'instruments de politique sociale, ici l'accent sera mis sur les mesures les plus directement liées à l'équilibre travail-famille, c'est-à-dire celles visant les enfants d'âge préscolaire. Pendant le congé de maternité, les mères ont bénéficié de la protection de l'emploi et des allocations de maternité puis des allocations de maternité « supplémentaires », équivalent des allocations parentales d'aujourd'hui. Le soutien financier pour les familles avec des jeunes enfants comprenait également une prime d'accouchement, des allocations familiales et des déductions fiscales. La garde des enfants prenait principalement la forme de la création d'établissements publics pour les 0 à 2 ans (crèches) et de 3 à 5 ans (maternelles).

Concrètement, le congé de maternité a été prolongé à 18 semaines en 1948, puis à 22 semaines en 1964 et 26 semaines en 1968. Le « congé de maternité supplémentaire » a été créé en 1964, et les allocations de maternité ont été étendues en 1969 de sorte à couvrir les mères pendant un an s'il y avait plus d'un jeune enfant dans le ménage. Cette politique sociale nataliste

soutenait les familles de plusieurs manières directes et indirectes : des crédits pour les jeunes mariés, des crédits conjugaux avec des taux d'intérêt progressifs en fonction du nombre d'enfants, des taux d'imposition progressifs, du matériel scolaire gratuit et la réduction d'autres coûts tels que la location ou les transports (Haskova et Uhde, 2009). Une taxe négative a été appliquée à des aliments de base et à d'autres biens et services considérés comme essentiels - dans la pratique, ils étaient subventionnés par l'Etat. Ainsi, les préoccupations concernant la fertilité ont conduit la politique de la famille vers un virage pro-nataliste et interventionniste (Kocourková, 2002), axé principalement sur deux aspects: allonger le congé pour les mères de plus d'un enfant d'âge préscolaire, et élargir le système de garde publique.

Cette seconde orientation est une caractéristique importante de la gestion communiste du conflit travail-famille, visant à la création d'un réseau institutionnel de garde d'enfants large et financièrement abordable pour potentiellement tous les enfants tchécoslovaques, afin que les mères puissent pleinement participer à l'effort de production de l'État. Pendant les années 1960, la part des enfants en maternelles a atteint 56% (contre 26% en 1950), et la garde passe de temps partiel au temps plein pour la plupart des enfants (Haskova et Uhde, 2009). Quant aux crèches, leur nombre a également augmenté sensiblement, avec le même objectif de défamilialisation des soins et la libération de la main-d'œuvre féminine, mais dans une moindre mesure que les maternelles. Entre les années 1950 et les années 1980, la part des enfants qui fréquentent les crèches a augmenté de 3% à 18% et la part des enfants en maternelles est passé de 26% à 81% (Haskova, 2007). Après cette accélération des mesures de la politique familiale dans les années 1960, la baisse du taux de fécondité a en effet été suspendu, même inversée pendant une décennie, mais l'objectif de transfert des soins des ménages à l'Etat n'a été que partiellement atteint. Une limite importante provient de la différenciation entre le statut des écoles maternelles et des crèches, marquée par une attitude positive de l'opinion publique envers les unes et une méfiance envers les autres. Bien que les maternelles aient été incluses, depuis 1948, dans le système éducatif tchécoslovaque géré par le Ministère de l'éducation, les crèches sont restées sous la responsabilité du ministère de la Santé. Par conséquent, ces dernières ne sont pas considérées comme ayant un but éducatif, et leur gestion, similaire aux établissements de santé, a été abondamment critiquée. Cette attitude de méfiance est restée inchangée pendant toute l'ère communiste, et au-delà. Par conséquent, les parents donnaient la priorité à la garde à domicile fournie par les mères ou grand-mères pour les enfants de moins 3 ans. Pour cette raison, entre autres, le congé de maternité a été étendue à nouveau, d'abord à 2 ans en 1970, puis à 3 ans en 1987 (toujours dans les conditions de deux jeunes enfants dans le ménage). Comme nous le verrons, cette tendance s'est accélérée après la révolution.

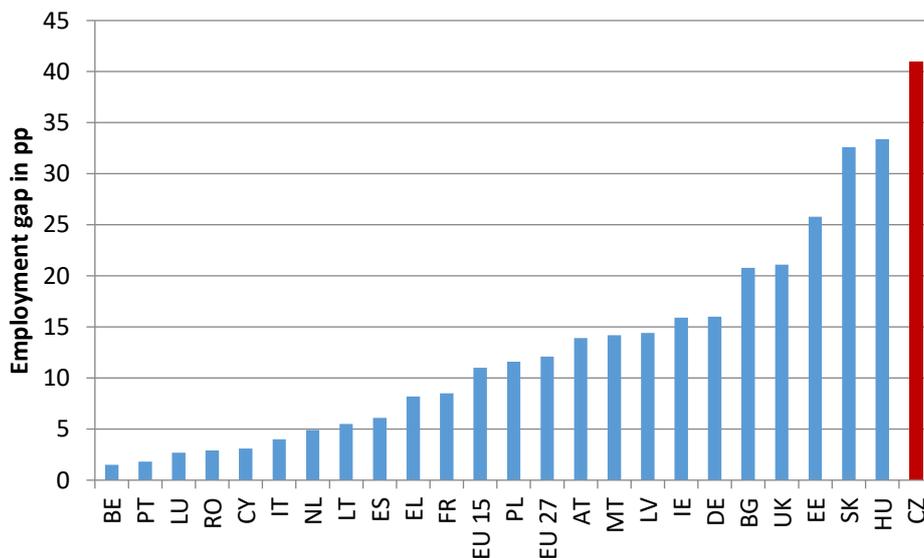
Les comportements de conciliation pré-1989 ont été gouvernés par une forte autorité politique centrale, qui a pris un virage pro-nataliste dans les années 1960, mis en place un vaste réseau de crèches et de maternelles et a étendu le congé de maternité payé et congé de maternité supplémentaire. À l'automne 1989, la transition vers l'économie de marché a modifié le contexte institutionnel de la conciliation : une nouvelle orientation politique préconise de faire davantage appel au marché, tandis que les pratiques et les politiques de conciliation sont restées fortement ancrées dans les habitudes de l'ère précédente.

2.2 Économie et société après la transition

Le marché du travail émergent, marqué par les privatisations et la restructuration des entreprises publiques, l'entrée des capitaux étrangers et de nouvelles préoccupations de compétitivité, a progressivement changé la structure de la population active et a introduit des tensions et un phénomène nouveau – le chômage. Le taux de participation des femmes et des hommes a quelque peu diminué, et la participation des femmes est passée de 52,3% en 1993 à 50,6% en 2005 et au-dessous de 50% à partir de 2007 (CZSO, 2011). Ceci est en partie dû à une hausse de l'éducation tertiaire notamment pour les femmes (Filipova et Pytlikova, 2016). Dans les premières années de la transition, la Tchécoslovaquie a enregistré une hausse relativement limitée du chômage, par rapport à d'autres pays de la région CEE : on ne dépasse pas 5% avant 1997. Mais dans la deuxième partie des années 1990, la tendance s'est accélérée et le taux de chômage a atteint 8,7% 1999 : 10,3% pour les femmes et 7,3% pour les hommes (CZSO 2011). Le taux de chômage des femmes était plus élevé que le chômage masculin, et les politiques ont opté pour l'incitation à devenir inactifs de certaines catégories de travailleurs, comme les travailleurs âgés et les mères avec de jeunes enfants. Le niveau de vie a aussi joué un rôle important dans l'offre de travail après la transition. Les prix de la majorité des biens et services n'étaient plus fixés centralement, mais la progression des salaires nominaux reste sous contrôle sévère afin d'éviter la spirale inflationniste : associé avec une réduction générale des avantages familiaux, ceci a conduit à une baisse du revenu réel temporaire mais forte (Atkinson et Micklewright, 1992). Ceci a confronté les ménages à une forte incitation à maintenir un double revenu. L'offre de travail des femmes par âge a formé un « M » asymétrique, avec de faibles niveaux d'emploi pour les femmes entre 25 et 30, et des niveaux élevés, par rapport à d'autres pays européens, pour les femmes entre 40 et 55. Pour la précision de la comparaison

internationale, une autre caractéristique de l'emploi hérité de l'organisation communiste de la production est à noter, qui est une prédominance importante de contrats à temps plein. Par conséquent, les femmes occupant un emploi travaillaient presque exclusivement à temps plein, avant et après la maternité, avec une très longue discontinuité au milieu du cycle de vie. Le tableau suivant représente graphiquement ces écarts entre l'emploi des mères et l'emploi des femmes sans enfants en bas âge. Ce graphique présente les données de 2010³, mais étant donné que l'ère de l'UE a mis l'accent sur l'augmentation de l'emploi maternel après le déclin post-transition, il est raisonnable de penser que cette spécificité tchèque a été formée dans les années 1990.

Figure 2 Employment gap, women with and without children under the age of 6



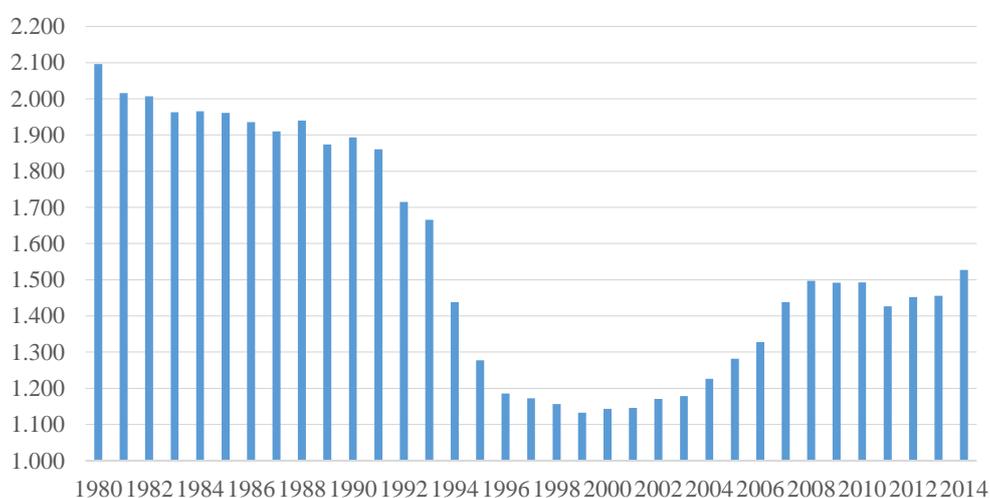
Source : EU Labour Force Survey, in European Commission Indicators for monitoring the Employment Guidelines (2010)

Dans la majorité des pays européens, le taux d'emploi des femmes ayant des enfants est plus faible que le taux d'emploi des femmes sans enfants ou avec des enfants âgés de plus de 6 ans. En République tchèque, cependant, cet effet négatif de la maternité sur l'emploi est devenu nettement plus prononcé que dans tous les autres pays, ce qui s'explique par la disparité entre le taux d'emploi relativement élevé des femmes en dehors de l'âge de procréer et un très

³ Données similaires non disponibles pour les années précédentes.

faible taux d'emploi des mères tchèques. Cet écart met en évidence le passage d'un modèle de parentalité et emplois conjoints, vers l'augmentation des tensions travail-famille. Ce conflit est alors résolu par une succession d'étapes entre activité et inactivité, ou même par une décision entre une carrière d'un côté, ou une famille de l'autre. Et dans le contexte de l'augmentation de l'incertitude économique et des contraintes financières portant sur les ménages, la priorité va à l'emploi aux dépens de la fécondité. Dans les années 1990, les femmes tchèques ont massivement choisi de reporter ou même rejeter la maternité, et le taux de fécondité a enregistré une chute sans précédent, comme indiqué dans le tableau suivant.

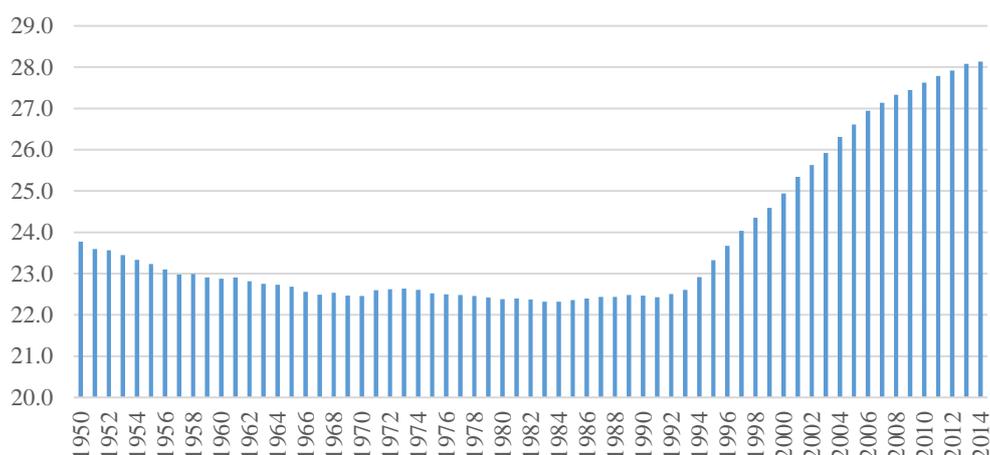
Figure 3 Total fertility rate 1980-2014



Source : CZSO 2016

Cette baisse dans les années 1990 a été le résultat à la fois d'un effet de quantum et de tempo. Les études démographiques montrent que le phénomène des intentions non réalisées était symptomatique de la transformation (Stastna, 2009). En effet, au cours de la première décennie de transition, nous avons observé une augmentation rapide de l'âge moyen des femmes à la naissance de leur 1^{er} enfant. La République tchèque, comme le reste de l'Europe centrale, a connu l'un des plus grands changements dans le timing de formation de la famille parmi les pays de l'OCDE, entre autres parce que l'âge moyen à la formation de la famille et à la première naissance était particulièrement faible avant la transition.

Figure 4 Mothers' mean age at first birth, 1950-2014



Source : CZSO, 2016

Entre 1975 et 1989, l'âge moyen à la première naissance n'a pas dépassé 22,5. Il a ensuite fortement augmenté tout au long de la transition, avec 0,4 an (5 mois) par an. Parmi les raisons de ce changement, il convient de mentionner l'évolution des normes et l'acquisition d'opportunités récemment acquises pour étudier et voyager à l'étranger, mais aussi le coût de la vie et surtout le coût des enfants. Par rapport à la période pré-transition, le coût des enfants a considérablement augmenté avec la disparition des subventions sur les biens et services essentiels, des prêts avantageux et d'autres supports directs et indirects. Il y avait plus d'incertitude pour fonder une famille et le danger du chômage et des coûts plus élevés de la vie pour les ménages avec enfants ont conduit à plus de précautions dans la planification de la formation de la famille (Sobotka T. et al., 2008). Cette incompatibilité croissante des tâches parentales et de l'attachement au marché du travail pour les femmes tchèques a soulevé particulièrement la question du manque de disponibilité des services de garde d'enfants. Les services publics de garde d'enfants ont suivi les tendances de la fécondité dans les premières années de la transition, et donc la République tchèque a enregistré une forte baisse du nombre de crèches, la plus forte parmi tous les pays environnants. Cette évolution est abondamment exploitée par des chercheurs locaux, comme le principal obstacle institutionnel pour concilier famille et travail (Haskova, 2007; Kocourková, 2002; Kucharova et al, 2009, Scharle, 2007).

Depuis la transition, la fermeture des crèches s'explique aussi, outre les tendances de la fécondité, par la nouvelle orientation de politique sociale, plus résiduelle et marquée par des réductions de dépenses, bien que toujours explicitement conservatrice vis-à-vis du genre.

Les premières années de transition constituent un climat pro-réforme pour les politiques publiques et les politiques sociales en particulier. Les réformes véhiculent une « animosité idéologique envers les institutions et les politiques de l'État-providence » (Potucek 2001, p.102). Dans le domaine de la politique familiale, ce changement a pris forme d'un rejet des anciens objectifs pro-natalistes, remplacés par la rhétorique du libre choix. La fertilité est devenue une question de préférences individuelles, à laisser hors de la portée de l'autorité publique. La responsabilité individuelle fut promu comme contrepartie de l'ancien paternalisme de l'État (Vecernik, 1993), et la garde publique a perdu dans une large mesure l'attention du public et son financement. La division entre les crèches et les maternelles est restée d'actualité, et ces deux types d'établissements ont suivi des évolutions différentes. L'offre de maternelle a diminué avec la fécondité (comme nous l'avons vu dans la figure 3, celle-ci a diminué sensiblement chaque année dans les années 1990 et a atteint le « fond du fond » de 1.13 enfants par femme en 1999 (Sobotka, 2001)). Quant aux crèches, cependant, le déclin est sans précédent, et a dépassé de loin la baisse de la demande : de 1 700 crèches avant la transition, nous passons à 1 043 en 1990, puis 486 en 2003. Au milieu des années 1990, le nombre n'a pas dépassé 200, et il n'y avait que 60 pépinières en 2003 (Kucharova et al., 2009). Une grande partie des crèches fermées étaient d'anciennes crèches d'entreprise des sociétés d'Etat : leur restructuration dans le cadre du marché concurrentiel a mis l'accent sur la fonction de production au détriment des fonctions sociales et politiques autrefois prédominantes.

En ce qui concerne le régime de congé parental, son évolution suivait la disparition des crèches. Le congé de maternité supplémentaire (nouvellement appelé congé parental) a été étendu à 3 ans pour tous les enfants en 1990 et l'allocation a cessé d'être conditionnée par la présence de 2 enfants à charge. Par conséquent, dans les années 1990, le retrait des mères du marché du travail pendant 3 ans est devenu une norme (Haskova, 2007), et les enfants n'entraient en maternelle que lorsqu'ils avaient 3 ans. Cette évolution généreuse de régimes de congé parental pourrait sembler paradoxal dans le contexte de transition vers moins d'interventionnisme, mais ici la continuité sous-jacente des institutions de politique familiale a exercé une forte pression ; sans parler de la possibilité d'apaiser les tensions du marché du travail et de promouvoir la paix sociale en ces temps de toutes les incertitudes. De même, la prime de naissance et les allocations familiales sont maintenues et demeurent universalistes jusqu'en 1995. En effet, dans la seconde moitié des années 1990, les déséquilibres du marché du travail ont été de plus en plus importants et le chômage est devenu une préoccupation économique et sociale majeure. Dans ce contexte de coûts croissants de la transition, plusieurs

réformes ont visé à réduire les tensions sur le marché du travail en encourageant certains groupes de travailleurs de se retirer du marché du travail. Par conséquent, lorsque le système de protection sociale a été restructuré en 1995, le régime de congé parental a été réformé et le paiement des prestations parentales a été étendu à 4 ans au lieu de 3. Toutefois, cette extension n'a pas été accompagnée d'une extension de la protection de l'emploi (c'est-à-dire la période pendant laquelle l'employeur est tenu de reprendre le travailleur à la position précédente ou équivalente au plus 3 ans). Voilà pourquoi cette réforme a été particulièrement intéressante du point de vue de retour au travail, et elle est traitée en détail dans le premier chapitre de cette thèse. Les représentants des institutions internationales occidentales telles que la Banque mondiale, qui étaient présents à côté des décideurs locaux au cours de la transition, ont recommandé cette mesure comme un moyen d'assurer la paix sociale et de minimiser les coûts de la transition en soulageant les pressions sur le marché du travail (Vissek, 2006). Ce projet de congé parental plus long, porté par l'Union chrétienne-démocrate, fut également une opposition conservatrice à la politique communiste, qui favorisait la garde publique, défamilialisée. Il convient de noter que les pères étaient désormais également autorisés à demander l'allocation parentale, d'abord sans l'aspect de la sécurité d'emploi, puis, à partir de 2001, dans les mêmes conditions que les mères. Cependant, l'impact de ces changements juridiques semble négligeable, étant donné que le taux de pères en congé parental ne dépasse pas 0,8% dans les années 1990, et atteint seulement 1,1% dans les années 2000. Les mesures de politique de conciliation étaient donc plutôt conservatrices à cet égard, car elles visaient la division traditionnelle des responsabilités plutôt que de promouvoir des modes rapides de retour au travail et l'égalité des sexes.

L'effet prévisible (qu'il soit intentionnel ou indirect) de ces politiques sur la participation des femmes au marché du travail est négatif. Dans les années 2000 cependant, l'adhésion à l'UE et l'influence des économies de marché ont provoqué des créés des pressions pour changer cette orientation et mettre l'accent sur la participation des femmes.

2.3 L'adhésion à l'Union européenne

Pendant le processus d'intégration de l'UE dans les années 2000, l'égalité des sexes et de l'égalité des chances sur le marché du travail ont émergé sur l'agenda politique, et la

Commission européenne a pointé les limites des politiques tchèques de conciliation travail-famille en déclarant qu' « un défi majeur concerne les graves difficultés auxquelles les femmes ayant des enfants sont confrontées lorsqu'elles réintègrent le marché du travail après un congé de maternité » (CE 2012, p.4). Comme nous l'avons vu dans la sous-section précédente, la législation post-transitionnelle a donné la priorité à l'exact opposé : faciliter les transitions à l'inactivité en mettant l'accent sur le soin maternel, par opposition aux services de garde publics. Cet écart entre l'orientation de la politique familiale tchèque et la tendance de l'UE a été exprimé le plus clairement à travers l'annonce des objectifs de Barcelone, et la réaction tchèque à ces derniers. En effet, les objectifs de Barcelone, dans le but de fournir d'ici à 2010 les services de garde à 90% des enfants entre 3 et 6 ans, et à 33% d'enfants entre 0 et 3 ans, ont rencontré une opposition radicale par les politiciens tchèques, qui ont affirmé que si les PECO avaient été membres de l'UE en 2002, ces objectifs n'auraient jamais été adoptés⁴. Il n'y avait plus que 49 crèches en 2007 (Kucharova, 2009), et la baisse a poursuivi jusqu'en 2012, lorsque le ministère de la Santé a officiellement retiré les crèches publiques de sa juridiction. Comme aucun autre ministère n'a pris en charge ce secteur, le statut juridique des crèches publiques a été abandonné et le reste des crèches ont fermé ou sont devenus des établissements privés. Par conséquent, depuis 2013, une politique de garde libérale a mis l'accent sur des initiatives privées et a promu une garde d'enfants basée sur le marché au lieu du service public. Cette réforme faisait partie de la libéralisation en cours de l'Etat social (Potucek, 2001). Au lieu de l'ancienne prise en charge directe, le gouvernement a conçu un cadre juridique indirect en facilitant la création de maternelles d'entreprise et de « groupes d'enfants ». La loi sur les groupes d'enfants (247/2014 Coll.) a été adoptée en 2014. Elle promeut la création de micro-structures alternatives avec des coûts considérablement plus faibles pour les finances publiques, et encourage la création de maternelles d'entreprise. Ces structures ont été autorisées à recevoir les enfants plus jeunes que l'âge légal applicable aux maternelles publiques (à savoir 2 ans), et ont donc été également contribué à remplacer les crèches publiques abandonnées. En même temps, le Fonds social européen (ESF) s'est adressé aux entreprises et associations désireuses de créer des établissements de garde. Les fonds distribués par l'ESF couvrent les coûts initiaux de ce projet, mais après cela la seule subvention est de l'ordre de déductions fiscales.

En ce qui concerne l'allocation pendant le congé parental, dans les années 2000 une

⁴ Prononcé par Petr Necas, le ministre du Travail et des Affaires sociales en 2009, à l'occasion de la présidence tchèque de l'UE. Voir le discours à <http://www.vlada.cz/cz/media-centrum/aktualne/barcelonske-cile---projev-ministra-p--necase-53292/>

série d'amendements⁵ a assoupli les conditions d'accès, pour augmenter la participation des bénéficiaires au marché du travail. En revanche en 2007, l'allocation a connu une augmentation significative, interprétée comme un mouvement stratégique avant les élections car coûteuse et incompatible avec l'objectif d'emploi féminin élevé. L'année suivante, en 2008, cette hausse a été annulée par le projet de loi sur la stabilisation du budget public (261/2007 Coll.). Cette réforme des finances publiques a conduit à des changements majeurs dans la protection sociale des familles avec enfants en bas âge. Elle a apporté un changement majeur au système de congé en établissant un système « multispeed ». Toujours en place aujourd'hui, il laisse aux mères le choix de la durée de l'allocation entre 2, 3 ou 4 ans avec le même montant total⁶ distribué à chaque bénéficiaire. Le choix est libre, à une exception près : les femmes qui ne travaillaient pas avant le congé (chômeurs et les inactives) sont exclues du choix de la durée et ne peuvent recevoir l'allocation que sur la période la plus longue, 4 années. Quant aux mères qui recevaient un salaire avant la maternité, l'éligibilité à la piste la plus courte (2 ans) est calculée en fonction de leur salaire (ou du salaire de leur partenaire)⁷. Ainsi, en fait, le choix de recevoir l'allocation élevée sur une courte période et revenir rapidement à l'emploi est offert aux femmes vivant dans des ménages avec un certain niveau de revenu, tandis que d'autres restent par défaut dans l'ancien modèle. Cette réforme a des implications importantes sur les incitations en termes d'offre de travail, et elles sont étudiées en détail dans le chapitre 2. En général, les années 2000, et en particulier la réforme de 2008, incarnent un changement notable dans l'orientation de la politique familiale, par rapport à l'effet refamilialisant des politiques antérieures. Je vais étudier la quintessence de chacune des deux orientations de la politique familiale, à savoir deux grandes réformes PL avec des effets prévisibles opposés sur l'emploi maternel, puis compléter l'analyse par décalage du point de vue de la politique pour les ménages et leurs préférences normatives, comme nous le verrons dans le plan de recherche présenté ci-après.

⁵ En 2001, 2004, 2006 et 2012, desserrant le maximum autorisé des heures travaillées et du revenu, ainsi que pour l'enfant le nombre maximum d'heures passées en maternelle.

⁶ Entre 2008 et 2012, le montant total est à peu près le même, alors que depuis 2012, il a été maintenu à exactement 220 000 couronnes tchèques par personne.

⁷ La durée est choisie par le parent, mais soumise à la condition que le montant mensuel ne dépasse 70% de l'ancien salaire de l'un des parents (pas nécessairement celui qui prend le congé parental). Ainsi, les parents pour qui l'allocation mensuelle pour un paiement de 2 ans est supérieure à 70% de leur salaire doivent choisir une forme plus longue.

3) Plan de recherche

3.1 Évaluation de l'extension de l'allocation parentale en 1995

Dans le premier chapitre, je me concentre sur la réforme de congé parental tchèque de 1995, qui a prolongé le versement de l'allocation parentale universelle à quatre ans au lieu de trois, sans une extension équivalente de la protection de l'emploi, laissant ainsi aux mères le choix de retourner à l'emploi garanti ou alors bénéficier de 12 mois d'allocations supplémentaires. L'étude repose sur une stratégie de différence-de-différences pour évaluer l'effet net de cette réforme à grande échelle sur l'emploi maternel, en utilisant les données de l'Enquête Emploi. Je trouve un fort impact négatif sur la probabilité de retour en emploi des mères à la fin du congé parental, avec en effet hétérogène en fonction de leur niveau d'éducation. Je trouve aussi une persistance de l'effet négatif sur l'emploi des mères, au-delà de l'horizon de court terme voulu par le législateur.

Ce chapitre est basé sur l'article « Family Policy and Maternal Employment in the Czech Transition: A Natural Experiment »⁸, publié en tant que document de travail EconomiX en 2014 et actuellement en cours d'examen dans une revue à comité de lecture. J'ai développé cette étude quand EconomiX a acheté les données d'Enquête Emploi tchèque en 2013, et je bénéficié des commentaires des chercheurs du centre de recherche CReAM à l'University College London où j'ai séjourné pendant 3 mois en 2014 comme doctorant invité.

3.2 Evaluation de la réforme du congé parental « à plusieurs vitesses »

Le deuxième chapitre est une évaluation d'une réforme de politique familiale plus récente (2008), qui visait à accélérer le retour des mères en emploi. En 2004, l'adhésion tchèque à l'Union Européenne a mis en lumière l'étendue de l'écart d'emploi entre les femmes avec et sans enfants d'âge préscolaire : cet écart a atteint la taille la plus grande parmi tous les pays de

⁸ Sous son titre initial "Female Labour Supply in the Czech Transition: Effects of the Work-Life Conciliation Policies". Il a bénéficié de remarques lors de nombreuses conférences internationales comme EPC 2014, IZA Summer School in Labour Economics 2015, EALE/SOLE 2015.

l'OCDE (41 pp). Afin de remédier à cette disproportion entre l'emploi des femmes et l'emploi des mères et afin de se conformer à la tendance de l'UE, une réforme majeure a été conçue en 2008, et ce chapitre étudie ses effets sur la participation et l'emploi maternels. J'utilise l'Enquête Emploi pour évaluer l'effet de cette réforme sur les niveaux d'emploi et d'activité des mères, grâce à une stratégie d'identification de différence-de-différences. La réforme a substantiellement changé les incitations financières en faveur de congés plus courts, et je montre que les effets sur le timing de retour en emploi sont significatifs et importants. Toutefois, si les mères répondent à l'incitation en faisant avancer le moment du retour en emploi d'une année, les restrictions d'éligibilité, ainsi que la pénurie de services de garde publique, limitent *de facto* la portée de cette réforme, qui ne fait que compenser les résultats opposés induits par les réformes des années 1990.

Ce chapitre est basé sur l'article « Mind the employment gap: an impact evaluation of the Czech 'multi-speed' parental benefit reform »⁹, publié en tant que document de travail *EconomiX* en 2016 et actuellement en cours de révision dans une revue à comité de lecture.

3.3 Normes de la division sexuées du travail en transition

Le troisième chapitre apporte une perspective complémentaire aux chapitres précédents. J'y étudie les préférences normatives des ménages en termes de conciliation travail-famille, et j'utilise des données qualitatives et des méthodes différentes par rapport aux études d'impact précédentes. Dans l'étude des deux grandes réformes de politique familiale, je remarquais que les réactions de la population ciblée, c'est-à-dire leurs taux d'emploi et la durée des interruptions de travail, ne se résument pas aux effets prévisibles des incitations financières. Pourquoi cela ? En utilisant les données de *European Values Study* et le panel *Generations and Gender Programme*, je montre que tout à fait contre-intuitivement, dans le contexte des ajustements post-socialistes, la préférence pour de longs congés ne provient pas de préférences plus faibles pour les institutions de l'État Social, mais d'un changement de valeur purement intra-ménage en faveur d'une plus grande spécialisation des tâches entre les hommes et les femmes. En effet, contrairement à la plupart des pays européens et même d'autres pays post-

⁹ Ce chapitre a également été discuté en conférences et colloques, comme *EALE2016*, *EPC2016*, et séminaire d'économie appliquée de *PSE* et *INED*.

communistes, on observe un virage important vers les valeurs d'un couple spécialisé – et ceci parmi les femmes et les hommes, les parents et non-parents, et les populations les plus et les moins éduquées.

Ce chapitre est encore un travail en cours et sera finalisé en 2017.